ACTU DU PRESIDENT N°48 JAN. 2020

President.national@unc.fr

La lettre du président – général de l'UNC

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Présidents et amis,

Le mardi 7 janvier, nous n'avons pas dérogé à la tradition, et dans les locaux du siège national de l'UNC, j'ai présenté les vœux de notre association à tous nos partenaires privilégiés – institutionnels, associations affiliées, associations amies, autres grandes associations du monde combattant, sans oublier une section de l'opération *Sentinelle* invitée à partager ces vœux, car comme je l'ai rappelé en introduction, *« nous mesurons la dangerosité de cette mission dont les règles d'engagement vont bien au-delà de la légitime défense : pour nous protéger, ils font preuve au quotidien d'une disponibilité et d'un professionnalisme sans faille que nous nous devons de saluer… »*

Je me suis livré ensuite à une rétrospective de l'année 2019 :

☞ Le congrès national à Saint Malo en juin (1500 personnes dont 400 porte-drapeaux) : un temps très fort rehaussé par la venue de hautes personnalités qui nous ont fait l'honneur de leur présence. « *Des instants privilégiés marqueurs de notre cohésion, de notre vitalité et de la considération qui nous est portées ».*

☞ Le 11 novembre où les soldats morts en OPEX ont rejoint le soldat inconnu : *« quoi de plus émouvant et de plus symbolique que cette date unique pour s'incliner avec respect devant ces soldats qui, quelle que soit leur génération, ont en commun d'incarner ce destin tragique résumé en quatre mots « Morts pour la France » morts pour défendre nos valeurs, morts pour que nous puissions vivre libre.* J'en ai profité pour souligner notre adhésion à l'esprit de la loi de 2012 instaurant le 11 novembre comme date unique de la commémoration de tous les morts de tous les conflits.

☞ L'hommage national aux 13 de nos camarades tombés pour la France au cours d'une opération contre les djihadistes au Mali : « *leur nom est venu s'ajouter à la liste ô combien trop longue des OPEX morts en opération, notamment tout au long de l'année 2019, sur ce monument que venait d'inaugurer le Président de la République le 11-Novembre ».*

J'ai insisté sur notre devoir impératif de rappeler sans cesse la singularité du métier de soldat *« car celui qui porte les armes pour le pays accepte sur ordre d'être exposé à la blessure ou à la mort, tout comme il peut être conduit à tuer ou à blesser. Il accepte aussi un cantonnement juridique qui lui impose une disponibilité totale, une obligation de réserve, une*

interdiction de se syndiquer ou de faire valoir un droit de retrait, une véritable singularité qui oblige le pays à un devoir de reconnaissance, de réparation et de solidarité envers ses soldats ».
Basculant sur 2020, j'ai développé les points suivants :
☞ L'UNC peut jouer un rôle dans cette société en perte de repère.
Forte de nos 180 000 adhérents répartis sur l'ensemble du pays, l'UNC bénéficie d'un maillage territorial, qui lui permet notamment d'avoir un rôle en promouvant des cérémonies dans nos villes, dans nos communes, dans nos villages en associant par exemple, élèves et enseignants, élus, et l'institution militaire autour d'une thématique locale ou d'une personnalité définis en commun pour incarner l'événement : *« belle façon de se l'approprier collectivement et d'évacuer l'image malheureusement coutumière de la cérémonie froide, impersonnelle et contraignante dont on finit par perdre le sens.*
Caractère essentiel du témoignage de la mémoire combattante dans la construction de l'histoire : nous devons continuer à nous battre pour en être reconnus comme des acteurs incontournables.
☞ Autre valeur inscrite dans notre ADN, la solidarité : en 2019, 16 000 actions sociales représentant une aide globale de 1,3 millions d'euros ! *« Réjouissons-nous de notre coopération, dans l'exercice de cette solidarité, avec l'ONAC-VG, véritable maison du combattant dont l'organisation départementale permet une administration de proximité, à dimension humaine et dont le mode de fonctionnement paritaire est exemplaire ».* Le Président de la République s'est personnellement engagé sur la pérennité de cette institution.
Interrogeons-nous sur la façon dont nous pouvons, dans la durée, accueillir, assister et soutenir ces jeunes veuves et orphelins qui restent après les drames comme celui du Mali.
Les blessés doivent aussi retenir toute notre attention. *« Notre enracinement local doit nous inciter à jouer un rôle essentiel de soutien, de consolidation et de réinsertion en complément de toutes les structures existantes et en appui de belles initiatives comme celle de la création d'une maison des vétérans ».*
☞ Nous avons créée un groupe de travail « Avenir » destiné à positionner l'UNC comme catalyseur du rajeunissement et de l'unité du monde combattant. Vaste programme visant à rendre notre association plus attractive pour les jeunes générations. Ne pas attendre qu'ils viennent à nous mais au contraire d'aller vers eux en leurs expliquant ce que, grâce à notre implantation territoriale, nous pouvons leur apporter, notamment lorsqu'ils reviennent à la vie civile : insertion locale, aide à la reconversion, aide sociale, aide dans la recherche de logement … *« Cette démarche innovante porte ses fruits puisque nous comptons aujourd'hui 10 000 OPEX dans nos rangs ».*
☞ Message à mes camarades Présidents d'autres associations : *« j'ai la conviction que la survie de notre monde associatif combattant doit passer par la recherche impérative de convergences ou d'objectifs partagés car c'est impérativement à ce prix que nous pourrons assurer un futur viable à cette belle cause que nous défendons tous, car l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire ».*

Hervé LONGUET

EPHEMERIDE

➢ **Mardi 17 décembre :** entretien avec le général d'armée Burkhardt, chef d'état-major de l'armée de Terre.
➢ **Mercredi 19 décembre :** rendez-vous avec Georges Olivier, président UNC 64 Basque.
➢ **Mardi 7 janvier :** vœux de l'UNC.
➢ **Mercredi 8 janvier :** entretien avec Madame Jeanne d'Hauteserre, Maire du 8e arrondissement de Paris.

➢ **Jeudi 9 janvier :** entretien avec le Général (2s) Michel, Vice-Président du Souvenir Français. Inauguration de l'exposition des œuvres de l'artiste Paul Flinckinger suivie de la cérémonie des vœux de l'association du Souvenir Français.
➢ **Mardi 14 janvier :** entretien avec le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, chef d'État-major de l'armée de l'Air.
➢ **Mercredi 15 janvier :** rencontre avec le médecin général des Armées Maryline Gygax Généro, directrice centrale du service de santé des armées.
➢ **Jeudi 16 janvier :** vœux du président de la République aux Armées et au monde combattant à Orléans.

AGENDA

⇨ **Mardi 21 janvier** : entretien avec Madame Fanny Anor, directrice de Cabinet du Secrétaire d'État du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
⇨ **Mercredi 22 janvier :** vœux de l'association « Solidarité Défense ». Cérémonie des Vœux de la Ministre des Armées, Madame Florence Parly.
⇨ **Jeudi 23 janvier :** vœux de l'Union des blessés de la face et de la tête. Cérémonie des vœux de la mutuelle militaire.
⇨ **Vendredi 24 janvier :** entretien avec le général (2s) Alain Gilles, ancien directeur du personnel de l'armée de Terre.
⇨ **Samedi 25 janvier :** assemblée générale de l'UNC de Versailles.
⇨ **Lundi 27 janvier :** vœux de l'association des Écrivains combattants.
⇨ **Mardi 28 janvier :** entretien avec M. Marceau Martin, président de l'ACUF. Vœux du général d'armée Philippe LAVIGNE, chef d'état-major de l'armée de l'Air.
⇨ **Mercredi 29 janvier :** inauguration de l'exposition « Le Chemin vers la Victoire » au centre de Russie pour la Science et la Culture à Paris.
⇨ **Jeudi 30 janvier :** réunion de la commission d'action sociale et de solidarité puis de la commission communication – recrutement.
⇨ **Vendredi 31 janvier :** conseil d'administration national.

ACTUALITES

➲ LA DEMI-PART FISCALE

La loi de finances 2020 a été promulguée le 28 décembre 2019 et publiée au Journal officiel le 29 décembre 2019. L'amendement adopté le 13 novembre 2019 par l'assemblée nationale permet aux veuves d'anciens combattants de bénéficier de la demi-part fiscale à 74 ans alors que leur défunt mari n'en aurait pas bénéficié. C'est une grande satisfaction et une victoire pour l'UNC qui exprimait cette demande depuis de nombreuses années. Cette décision s'appliquera sur les revenus perçus en 2020, une loi ne pouvant pas avoir d'effets rétroactifs. A l'issue du vote de cet amendement, je vous avais invité à ne pas crier victoire trop tôt et à rester prudent, pour deux raisons :
1/ Cette disposition n'était pas inscrite dans le projet de loi initial adopté en conseil des ministres le 27 septembre 2019 et déposé au Parlement le même jour. Après le vote de cet amendement par l'assemblée nationale et approbation par le Sénat, le gouvernement pouvait exiger une seconde délibération et imposer à sa majorité de revenir sur son vote. Il n'en a rien été !
2/ En outre, on pouvait craindre une fois le projet de loi de finances adopté définitivement le 19 décembre 2019, qu'il soit déclaré contraire à la constitution au motif selon lequel on ne peut transmettre un droit dont on n'a pas profité soi-même … Cela n'a pas été le cas, le conseil constitutionnel a validé l'essentiel de la loi de finances pour 2020 le 27 décembre 2019.
Nous avons réussi une « manœuvre en tenaille » qui pourra être réitérée dans d'autres domaines. L'action à Paris par les instances nationales de l'UNC auprès de la secrétaire d'État et lors des auditions devant les commissions parlementaires a été judicieusement complétée sur le terrain par

l'action des présidents départementaux et locaux de l'UNC auprès de leurs parlementaires (sénateurs et députés) et à chaque occasion de rencontre avec la secrétaire d'état. C'est du « gagnant-gagnant » !

➲ INFORMATION DES NOUVEAUX PRESIDENTS

La présidence d'une association devient de plus en plus complexe. Le rôle du siège national est d'aider les présidents départementaux dans cette lourde tâche, surtout ceux qui viennent d'être récemment élus. Depuis quelques années maintenant, sous l'égide du secrétaire-général, une journée d'information est organisée au profit des présidents départementaux élus depuis moins d'un an. Pour éviter de multiplier les trajets, cette journée est fixée le lundi suivant le conseil des départements. Les frais de déplacements sont pris en charge par le siège national … Par conséquent, j'espère que tous les nouveaux présidents seront présents, je compte sur eux !

➲ RENCONTRE AVEC LES AUTORITES MILITAIRES

En décembre, puis il y quelques jours, j'ai rencontré le chef d'état-major des Armées, le chef d'état-major de l'armée de Terre et le chef d'état-major de l'armée de l'Air. Je devrais également m'entretenir dans les prochaines semaines avec le chef d'état-major de la Marine et le directeur de la Gendarmerie. Il s'agit pour moi de faire connaitre l'UNC, de présenter nos atouts, de les informer de ce que nous pouvons apporter à nos camarades d'active. Ces rencontres s'inscrivent dans une démarche de communication et de recrutement. C'est en nous rapprochont de nos jeunes camarades en activité que nous leur donnerons envie de nous rejoindre. Je vous invite dans vos départements aussi à vous rapprocher de votre délégué militaire départemental, à approfondir vos relations et vos liens avec lui, cela procède aussi d'une culture du recrutement.

➲ PARLONS MEMOIRE

Je souhaiterais dans les prochains mois que l'on réfléchisse ensemble à tout ce qui « touche » à la mémoire et j'ai confié à notre ancien président Pierre Saint-Macary, une mission de constituer une équipe pour réfléchir sur ce sujet.

Ce qu'on nomme en effet « devoir de mémoire » ne saurait se réduire à des cérémonies rituelles – messe, défilé, dépôt de gerbe, discours, vins d'honneur, banquets, voire après-midi dansant - qui peu à peu perdent leur sens et en tout état de cause rendent difficiles l'adhésion des plus jeunes. Le « devoir de mémoire », c'est d'abord et avant tout parler aux jeunes Français de la France, de sa tragique et glorieuse Histoire, de ses héros … c'est donc avant tout un devoir d'histoire !

Comment commémorer autrement et pas seulement par des cérémonies souvent peu attractives ?

En complément des cérémonies, ne nous faut-il pas désormais sortir de l'entre-soi en privilégiant d'autres modes d'expression : pièces de théâtres, films suivis de débats, expositions, visites de sites, musées, mémorial, historial, chemins de mémoire, conférences et colloques ?

Comment profiter de l'opportunité d'une commémoration pour apprendre, pour comprendre ce que des combattants ont vécu, pourquoi nous en sommes là, et d'en tirer des leçons pour l'avenir ?

Je suis preneur d'idées !

Document réservé à un usage interne